

L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PROJETS EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (EAH) : QUELS ENJEUX ?



© Sébastien Duijndam pour Action contre la Faim - Nigéria

P.3
Impacts genrés du non-accès à l'EAH

P.5
Cadres juridiques et principes de droit

P.6
« Femmes et développement » vs « genre et développement »

P.6
Le genre, un point de vue situé

P.7
Principaux enjeux de la prise en compte du genre dans les projets EAH

P.12
Obstacles à l'intégration du genre dans les projets EAH et solutions

P.13
Quels publics cibles, quelles alliances possibles ?

P.14
Recommandations pour une meilleure prise en compte du genre dans les projets EAH

Particulièrement vulnérables aux déficiences des systèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement, les femmes mettent en place des solutions efficaces et adaptées pour répondre aux difficultés et aux contraintes et améliorer la vie quotidienne de leurs communautés. Leur parole est pourtant insuffisamment prise en compte dans l'élaboration des politiques de l'eau et de l'assainissement et, même efficaces, leurs initiatives ne sont que rarement identifiées, leur savoir-faire est peu valorisé et leurs bonnes pratiques ne sont pas suffisamment répliquées.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement peut contribuer à la lutte contre les inégalités et avoir un impact positif sur le statut social, politique et économique des femmes et des minorités sexuelles et de genre, tout en améliorant l'efficacité de ses dispositifs. Cela nécessite de mettre à disposition des acteurs et actrices de terrain des instruments de diagnostic et d'analyse, dans la conception même des projets, ainsi que des mécanismes inclusifs de sensibilisation et de participation.

Cette note d'expertise met en lumière des expériences positives et propose des recommandations pour permettre aux acteurs et actrices de ce secteur d'enclencher le changement pour plus d'égalité.

Cette note est un premier travail d'expertise des ONG du secteur eau et assainissement. Celui-ci a vocation à être renforcé et s'approfondir.

Pour cette première note, le choix a été fait d'aborder la problématique genre sous l'angle principal de la distinction des rôles femmes/hommes dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement. En effet, les femmes sont les premières utilisatrices des systèmes d'eau et d'assainissement et sont concernées au premier chef. La faible prise en compte de la vulnérabilité des femmes en termes d'EAH et leur sous-représentation dans les instances décisionnelles des infrastructures liées sont encore très répandues et nécessitent de la sensibilisation et du renforcement de compétences.

L'approche genre intègre également la problématique des minorités sexuelles et de genre. Ce sujet est abordé ici dans une approche intersectionnelle qui tient compte des facteurs de vulnérabilité et de discrimination, avec une attention particulière portée aux personnes victimes de violence, d'exclusion et de grande précarité en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.



© Lys Arango pour Action contre la Faim - Éthiopie

IMPACTS GENRÉS DU NON-ACCÈS À L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE

Les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre sont touchées de manière disproportionnée par le manque d'accès à l'eau et aux équipements sanitaires :

→ Dans les pays en développement, **les femmes et les filles ont la charge de la collecte de l'eau dans près de trois quarts des foyers**. Les femmes et les filles sont souvent les principales utilisatrices, pourvoyeuses et gestionnaires de l'eau dans les ménages mais aussi les gardiennes des normes d'hygiène dans ces foyers¹. Dès qu'un système d'approvisionnement en eau se détériore, c'est souvent aux femmes de couvrir de longues distances et de passer des heures entières pour satisfaire les besoins en eau de leurs familles.

→ **Les femmes et les filles sont les premières à bénéficier de l'amélioration des services en eau et assainissement**. Des installations en eau allègent les travaux domestiques, diminuent le temps à consacrer aux tâches ménagères, favorisant indirectement une meilleure scolarisation des filles et réduisant l'écart dans le partage des travaux domestiques entre les femmes et les hommes.

→ **Le manque d'eau et d'infrastructures sanitaires de base expose davantage les femmes aux risques d'agression** : contrainte de parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau ou de s'éloigner pour faire ses besoins à l'extérieur, 1 femme sur 3 dans le monde est exposée aux risques de violence et à la honte².

→ **Le manque d'infrastructures sanitaires de base est l'une des causes principales de l'abandon scolaire des jeunes filles à l'âge de la puberté**, car leur dignité et leur sécurité ne sont plus assurées. La menstruation restant un sujet encore largement tabou, les personnes chargées de la conception des systèmes d'assainissement, souvent des hommes, ne prennent pas en considération ce besoin des femmes et des filles.

→ **Lors de l'accouchement, les nouveau-nés et les mères sont susceptibles de contracter des infections** si les conditions d'hygiène sont mauvaises. La septicémie, principale cause d'infection chez les nouveau-nés, est associée depuis longtemps aux mauvaises conditions d'hygiène à la naissance : elle est responsable de 16 % de la mortalité néonatale et 11 % des décès maternels³.

→ **Lorsque les infrastructures sont pensées sans la contribution des femmes, elles peuvent être mal adaptées à leurs besoins** - manque d'intimité, pas d'accès à l'eau - et sous utilisées ou délaissées.

→ **Les minorités sexuelles et de genre sont confrontées à des discriminations dans l'accès aux distributions d'aide d'urgence**, eau et matériels d'hygiène périodique notamment. Elles sont victimes de violences spécifiques contraignant leur accès aux toilettes publiques.

Les femmes sont clairement les premières utilisatrices des systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en raison des rôles sociaux qui leur sont attribués par les sociétés patriarcales : en charge de la famille, du soin aux enfants et aux personnes âgées, de la préparation des repas, etc., elles assument des tâches qui les confrontent à l'usage, la dégradation et la protection des ressources naturelles.

Il est nécessaire de bien comprendre que ces fonctions ne s'expliquent pas par leurs différences biologiques de sexe (organes, hormones, etc.) - le fait d'avoir des ovules ou des seins ne prédispose pas à une plus grande efficacité dans la corvée d'eau, par exemple - mais plutôt par l'attribution de rôles découlant de constructions culturelles et sociales, et aux enjeux de pouvoir dans les sociétés. Ces définitions de rôles ne sont donc pas innées, comme peuvent l'être les différences biologiques, mais acquises et ancrées dans les usages.

Le concept de genre fait référence à « l'ensemble de règles explicites et implicites régissant les relations femmes/hommes en leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Ces règles s'appliquent à trois niveaux : le substrat culturel (normes et valeurs de la société), les institutions (famille, système éducatif et de l'emploi... etc.) et les processus de socialisation, notamment au sein de la famille » (article de Béatrice Borghino pour le site Genre en Action⁴, le 7 janvier 1999).

1 - « OMS et Unicef, "25 Years on; Progress on Sanitation and Drinking Water".

2 - WaterAid: Briefing note – 1 in 3 women lack access to safe toilets, 19 November 2012.

3 - « Égalité hommes-femmes et accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) », WaterAid, Boîte à outils UE.

4 - Voir le site Genre en Action : <https://www.genreenaction.net/GENRE-et-SEXE-quelques-eclaircissements.html>.

DÉFINITIONS ET MOTS-CLÉS

SEXE - Ensemble des éléments cellulaires (chromosomes X et Y), organiques (prostate, glandes de Cowper, vésicules séminales, canaux excréteurs, pénis, testicules, seins, ovaires, trompes, utérus, vagin, vulve), hormonaux (testostérone, folliculine, progestérone) etc., qui différencient l'homme et la femme et qui leur permettent de se reproduire. Des variations de type anatomique, chromosomique, gonadique ou hormonal, qui ne correspondent pas aux définitions binaires masculin-féminin, sont décrites sous le vocable d'intersexuation ou intersexualité.

GENRE - Le concept du genre fait référence aux aspects culturels et sociaux, au caractère acquis, et non inné, des rôles et des tâches attribués au masculin et au féminin dans leurs activités économiques, sociales et politiques. Le concept se démarque de tout déterminisme biologique. Dans les recherches en sciences sociales, le genre est une variable d'analyse. On parle également de l'approche genre dans la solidarité internationale pour désigner la volonté d'intégrer une perspective de genre dans tout le cycle de projet.

ÉGALITÉ - Concept signifiant, d'une part, que les hommes, les femmes et les personnes non binaires sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de faire leurs propres choix, sans être bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés et, d'autre part, que les comportements, les aspirations et les besoins différents des personnes sont, de manière égale, pris en compte, valorisés et encouragés. L'égalité des sexes ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs possibilités ne dépendent pas du sexe qui leur a été assigné à la naissance. *Source : <https://www.btb.termiumpius.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>.*

ÉQUITÉ - Traitement juste accordé aux personnes, en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être différent, mais il doit être équivalent sur le plan des droits, des avantages, des obligations et des possibilités. L'équité est un outil de compensation des inégalités, qui doit permettre d'accéder à l'égalité de fait.

Source : <https://www.btb.termiumpius.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>.

RÔLE REPRODUCTIF - Effets de la division sexuelle du travail, les rôles reproductifs sont liés au travail de soin (le « care ») et à la reproduction sociale (matérielle et symbolique). Ils sont, en général, assignés aux femmes qu'ils participent à confiner dans la sphère domestique. Ce travail reproductif effectué par les femmes est gratuit -non rémunéré- invisible et il contribue à l'invisibilité de celles qui l'exercent. *Définition inspirée de Bisiliat J. & Verschuur, C., 2000, Le genre : un outil nécessaire, L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, Paris-Genève.*

RÔLE PRODUCTIF - Effets de la division sexuelle du travail, les rôles productifs sont liés à la production de ressources économiques et/ou matérielles. Ils sont rémunérés et, en général, assignés majoritairement aux hommes, leur offrant ainsi l'opportunité d'occuper la sphère publique. *Définition inspirée de Bisiliat J. & Verschuur, C., 2000, Le genre : un outil nécessaire, L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, Paris-Genève.*

RÔLE SOCIAL ET POLITIQUE - Effets de la division sexuelle du travail, les rôles social et politique sont également appelés rôles communautaires. Ils sont liés aux places et comportements assignés aux femmes et aux hommes dans la participation à la vie ou à l'action communautaire. Ces rôles sont régis par les constructions sociales autour de la féminité et de la masculinité. *Définition inspirée de Bisiliat J. & Verschuur C., 2000, Le genre : un outil nécessaire, L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, Paris-Genève.*

BESOINS ET INTÉRÊTS STRATÉGIQUES - Ces intérêts stratégiques sont la progression en matière de statut social et d'égalité : gestion du patrimoine, héritage, contrôle de ressources, droits, participation aux décisions... Les avancées dans la satisfaction des besoins stratégiques des femmes et des minorités sexuelles et de genre (égalité de salaires, réduction des violences, représentation politique...) sont de nature à réduire les inégalités. À noter que besoins pratiques et besoins stratégiques ne sont pas systématiquement en opposition.

BESOINS PRATIQUES - Les besoins pratiques sont l'amélioration des conditions de vie en matière d'accès à des soins de santé, à l'habitat, à la mobilité, aux ressources naturelles, aux revenus, garde des enfants... Ils peuvent généralement être satisfaits par des apports matériels. Leur satisfaction ne modifie généralement pas ou peu les situations d'inégalités et la répartition des rôles et responsabilités.

ACCÈS AUX RESSOURCES - L'accès désigne les capacités d'utiliser des ressources (productives principalement), sans que cela implique le pouvoir de décision sur celles-ci.

CONTRÔLE DES RESSOURCES - Le contrôle désigne la participation à la gestion d'une ressource, le pouvoir de décision sur celle-ci, la possibilité de la vendre ou d'attribuer l'accès à autrui.

INTERSECTIONNALITÉ - L'intersectionnalité reconnaît la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir des catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap, orientation sexuelle, etc., et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. Elle propose d'appréhender la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s'y rattachent comme étant multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs (ni les femmes, ni les hommes formant un groupe social homogène).

Définition inspirée de Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. Diogène, 225(1).

EMPOWERMENT - « Renforcement du pouvoir », acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale, émancipation, autonomisation. Empowerment pourrait être traduit en français par « autonomisation ». Cette notion rend compte de la nécessité d'une approche des statuts féminin et masculin en termes de « pouvoir ». Elle invite à considérer les modalités d'une prise de participation des femmes reposant sur une plus grande confiance en elles-mêmes, une meilleure perception de leur statut et de leurs capacités.

MAINSTREAMING - Intégration transversale du concept du genre dans le management du cycle de projet, pour tout type de projet ou programme, dans tous les secteurs.

ORIENTATION SEXUELLE - Un mode durable d'attraction émotionnelle, affective et sexuelle pour le sexe opposé, le même sexe, les deux sexes, ou autre. Elle peut se décliner sous plusieurs formes : l'hétérosexualité, l'homosexualité, l'asexualité, la bisexualité, etc.

IDENTITÉ DE GENRE - L'identité de genre est l'expérience intérieure et personnelle que chaque personne a de son genre. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. Pour certaines personnes, leur identité de genre est différente du genre généralement associé au sexe qui leur a été assigné à la naissance ; c'est souvent ce que l'on appelle une personne transgenre. À l'inverse, lorsque le sexe biologique d'un individu correspond au genre ressenti, on parle d'une personne cisgenre. L'identité de genre est fondamentalement différente de l'orientation sexuelle de la personne. *Source : <https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html>.*

FÉMINITÉ - Un construit de la socialisation qui évoque un ensemble de caractères, de caractéristiques, d'attributs, de rôles, etc., formant « une image sociale et biologique » de « la » femme.

MASCULINITÉ - Un construit de la socialisation qui évoque un ensemble de caractères, de caractéristiques, d'attributs, de rôles, etc., formant « une image sociale et biologique » de « l » homme.

EXPRESSION DE GENRE - L'expression de genre est la manière dont une personne exprime ouvertement son genre. Cela peut inclure ses comportements et son apparence, comme ses choix vestimentaires, sa coiffure, le port de maquillage, son langage corporel et sa voix. De plus, l'expression de genre inclut couramment le choix d'un nom et d'un pronom pour se définir. *Source : <https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html>.*

CADRES JURIDIQUES ET PRINCIPES DE DROIT

Depuis les années 1970, les fortes mobilisations féministes ont poussé les organisations internationales et les acteurs du développement à se préoccuper de la place des femmes dans le développement.

Depuis la Conférence Mondiale sur les Femmes de Mexico (1975) et le début de la Décennie pour les femmes, la prise de conscience des inégalités s'est renforcée, de pair avec la nécessité de constituer des bases de données ventilées par sexe pour disposer d'éléments objectifs de compréhension des situations.

En 1981, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (*Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, CEDAW*), adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies, est entrée en vigueur, ratifiée depuis par 189 Etats. Cette convention, déclaration internationale des droits des femmes, énonce un programme d'action pour que les Etats parties garantissent l'exercice de ces droits. Elle est le fruit de l'engagement de la Commission de la condition de la Femme, fondée en 1946 par les Nations unies pour examiner la situation des femmes et promouvoir leurs droits. L'un des points forts de cette convention est la reconnaissance des préjugés et stéréotypes qui fondent les discriminations, et l'appel à une évolution des rôles traditionnels pour lutter contre les discriminations basées sur le sexe.

Parallèlement aux grands événements internationaux, les rencontres thématiques des Nations unies, et notamment celles dédiées à l'eau et à l'assainissement ont intégré dès les années 90 le rôle primordial des femmes (Dublin 1992), la nécessité d'impliquer les femmes dans les projets Eau et Assainissement (Noordwijk 1994), le partage des responsabilités en eau et santé entre femmes et hommes (Sophia Antipolis 1994) et la reconnaissance et la prise en compte des savoir-faire spécifiques des femmes dans les programmes de gestion de l'eau (Paris 1998).

En 1992, le sommet de la Terre de Rio, conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement, a marqué une étape forte dans l'engagement de la communauté internationale, avec la Déclaration de Rio qui reconnaît le rôle particulier de certains groupes majeurs - dont les femmes - dans la réalisation d'un développement durable, et leur consacre le Principe 20 : « les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle. »

Ces éléments de reconnaissance de la place des femmes et de la nécessité de leur participation aux décisions ont été repris dans l'Accord de Paris (COP21) qui mentionne dans son préambule l'importance de « respecter, promouvoir, prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations. »

Le Sommet du Millénaire (2000) avec ses Objectifs du Millénaire pour le Développement a rappelé les principes d'intégration de tous les êtres humains au centre de tous les programmes, puis l'Agenda 2030 avec les 17 Objectifs du Développement Durable (2015) a insisté sur l'universalité et la transversalité des objectifs, appelant à la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la lutte contre la pauvreté et la préservation des écosystèmes.

Ces textes de cadrage, enclenchés par les mobilisations des mouvements féministes, ne sont certes pas contraignants, mais ils consolident néanmoins un processus d'implication des femmes et d'intégration transversale du genre dans l'ensemble des secteurs du développement durable.

La problématique des minorités sexuelles et de genre n'apparaît pas en droit international. Il n'existe aucune convention spéciale relative aux droits des minorités sexuelles et de genre. Les Droits sont implicitement considérés dans un principe d'universalité mais ne sont pas abordés de manière explicite. Par exemple, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il est fait mention des droits « *sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation* ». Idem dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Toutefois, il existe des jurisprudences. Ainsi, le Comité des Droits de l'Homme des Nations unies reconnaît « l'orientation sexuelle » et « l'identité sexuelle » comme des motifs de discrimination interdits.

7 - « La démocratie locale et la participation des citoyens à l'action municipale. Tunisie », 2017, GLZ.

« FEMMES ET DÉVELOPPEMENT » VS « GENRE ET DÉVELOPPEMENT »

L'évolution des textes fondateurs marque aussi la transition d'une conception « femmes et développement » vers une approche « genre et développement » : si les premières conférences mondiales ont bien intégré la nécessité de l'intégration des femmes dans les processus de développement, l'approche a conduit dans un premier temps à répondre à leurs besoins pratiques, sans remettre en cause les stéréotypes liés au genre ni les relations de domination entre les hommes et les femmes. Les femmes, considérées comme victimes des modes de développement, ont été ciblées comme bénéficiaires des programmes et actions, mais cette « discrimination » n'a pas permis l'*empowerment* des femmes afin de parvenir à des rapports de genre plus égalitaires dans les processus globaux de développement. L'approche « genre et développement » est née

au sommet de Beijing en 1995, où ont été promus, en plus de la réponse aux besoins spécifiques et différenciés de chaque sexe, le renforcement du pouvoir et de l'autonomie des femmes.

En effet, la réponse aux besoins pratiques - individuels, à court terme, qui améliorent les conditions de vie et peuvent être satisfaits par des investissements matériels - doit être dépassée pour répondre en complément aux besoins stratégiques, plus politiques, de long terme, qui permettent de progresser en matière de statut social et d'égalité et de réduire les inégalités. Le terme *d'empowerment*, ou renforcement du pouvoir, invite à considérer les modalités d'une prise de participation des femmes reposant sur une meilleure connaissance de leurs capacités, de leurs statuts et de leurs droits.

LE GENRE, UN POINT DE VUE SITUÉ

Dans de nombreuses régions, l'approche genre suscite la méfiance ; les femmes vivent leur statut de manière différenciée selon leur culture, leur classe sociale ou leur statut économique. La crainte de voir disparaître les rôles de genre et les dynamiques de pouvoir ancrées et la résistance au changement peuvent être un frein pour les hommes comme pour les femmes.

Malgré ces différences contextuelles, sur la plupart des territoires, des organisations féministes formulent des demandes convergentes : accès aux droits, accès et contrôle des ressources, autonomisation des femmes, prise en compte de leurs besoins pratiques et stratégiques, contribution à la construction des politiques publiques.

En réponse à un questionnaire proposé par la Coalition Eau pour connaître l'engagement des ONG en faveur du genre⁵, les organisations qui n'intègrent pas le genre dans leurs projets d'EAH expliquent que les enjeux spécifiques à chaque groupe d'appartenance en lien avec les projets sont mal connus faute d'analyse des contextes socio-culturels. Elles ajoutent que les équipes opérationnelles locales majoritairement masculines et peu sensibilisées à la question du genre sont un obstacle à l'intégration du genre. L'absence de femmes dans les instances décisionnelles ne permet pas aux autorités, partenaires essentielles à la mise en œuvre et la réussite des projets, d'intégrer une approche genre. Les femmes ne sont pas audibles et la question de l'égalité de genre n'est pas perçue comme prioritaire. Enfin, avec des budgets contraints, il est difficile de financer de nouvelles approches, telle que la participation ou la formation des femmes. Elles insistent ainsi fortement sur les obstacles à l'intégration du genre, sans remettre en question l'intérêt de cette approche puisqu'elles notent que la participation des femmes permettrait d'assurer leur sécurité, d'améliorer l'adaptation à leurs besoins, notamment sur les questions d'hygiène menstruelle, et leur meilleure implication dans les instances de gestion de l'eau.

Les organisations qui intègrent le genre dans les projets d'EAH indiquent que leurs motivations sont liées à un idéal d'égalité et à une meilleure adaptation des projets aux besoins réels des populations et à une meilleure efficacité. Elles soulignent le rôle décisif des femmes dans les décisions d'investissement des ménages en EAH. La responsabilité des femmes en matière de provision d'eau, ou leur dépendance aux revenus des activités de maraîchage assure une plus grande réactivité aux sollicitations des ONG. Celles-ci ajoutent que les « lunettes genre » leur assurent de cibler les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes seules, les adolescentes, les femmes enceintes ou celles vivant dans des bidonvilles ou des camps.

Les organisations qui intègrent le genre dans les projets d'EAH insistent sur l'importance de la mixité pour stimuler la qualité de la production, et le rôle des alliances pour appuyer leurs démarches en faveur du genre, notamment avec les autorités religieuses, les organisations locales, les groupes de femmes. Elles indiquent qu'un travail en association avec les hommes favorise une meilleure compréhension de la surcharge de travail des femmes (les outils des 3 rôles -productif, reproductif et politique- et de l'horloge temps - qui met en évidence les temps consacrés aux différentes activités en fonction du sexe- constituent de formidables outils de sensibilisation) et permet de procéder à une déconstruction du système patriarcal. Les rapports de pouvoir et de domination liés au genre, rapports qui existent partout, doivent être analysés et pris en compte pour construire une société plus juste. Les organisations impliquées dans l'approche genre soulignent enfin les impacts positifs de l'intégration du genre tels que la réponse appropriée aux besoins essentiels, la modification des rapports entre femmes et hommes, la reconnaissance des femmes par les autorités locales.

⁵ - Questionnaire complété par 7 acteurs et actrices du secteur EAH en Afrique et en Asie.

PRINCIPAUX ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PROJETS EAH

Depuis les mobilisations des organisations féministes des années 70 et les déclarations mondiales issues des conférences des Nations unies, la communauté internationale tient un discours quasiment unanime sur la nécessité d'intégrer les femmes dans les projets de développement et notamment les projets liés à l'eau et à l'assainissement, parce que, en raison des rôles sociaux qui leur sont dévolus, les femmes sont les premières actrices de ces secteurs. Malgré cette unanimité, et des moyens engagés sur l'effort de prise en compte des femmes, les résultats restent décevants. Un certain nombre d'obstacles ou de fausses pistes doivent être identifiés pour une pleine réussite.

Les enjeux sont nombreux, multiples et complexes, mais les acteurs et actrices des politiques de l'eau et de l'assainissement peuvent tirer des bénéfices de l'intégration du genre dans leurs programmes et projets.

JUSTICE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Il s'agit de permettre à chaque individu d'atteindre un niveau d'autodétermination qui ne soit pas défini par le genre et les rôles sociaux liés au sexe biologique et, d'abord et avant tout, de reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes. L'accès à la ressource et à son contrôle sont des droits fondamentaux ; or si la moitié de la société ne jouit pas de ses droits fondamentaux, les sociétés ne peuvent pas penser prospérer de façon durable.

C'est pourquoi la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes répond d'abord à un préalable de justice. Les décideur.ses publics et bailleurs financiers l'ont bien compris en inscrivant des clauses incitatives dans leurs appels à projets.

En matière d'eau et d'assainissement, l'objectif est d'assurer un accès à des services publics et des lieux dédiés pour tou.tes, en incluant les femmes vivant dans la pauvreté. En effet, ce sont « les personnes les plus démunies, et en particulier les femmes, qui sont les plus touchées par l'absence de services publics et de protection sociale », comme l'a rappelé la cheffe d'ONU Femmes à l'ouverture de la 63ème Commission de la condition de la femme (CSW) le 11 mars 2019.

Le rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement souligne la nécessité d'atteindre toutes les personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre pour réaliser la vision d'un égal accès aux droits fondamentaux.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE

Les femmes subissent des violences liées à l'éloignement des infrastructures d'eau et d'assainissement : 82% des cas de viols ont lieu durant la réalisation de tâches quotidiennes dont la collecte de l'eau (étude MSF 2005, Darfour). L'insécurité et le manque de structures ou leur inadéquation est aussi une cause de déscolarisation.

Un tiers des femmes s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elles n'ont pas d'endroit sûr pour aller aux toilettes⁶.

Plusieurs études (Rapport Edge Effect⁷ ou le travail de Léo Heller,

rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement) mentionnent également les difficultés, les discriminations voire les violences subies par les minorités sexuelles et de genre, dans l'accès aux sanitaires publics (inadaptés à leurs besoins spécifiques) ou pour la distribution de produits d'hygiène (en particulier menstruelle). La sensibilisation, la lutte contre les préjugés et la prise en compte des besoins des personnes les plus vulnérables dans la réponse aux catastrophes et dans l'installation d'équipements, sont des pistes pour lutter contre les discriminations qui conduisent à la précarité.

6 - WaterAid, 2012.

7 - Edge Effect "Stepping Up: Ensuring sexual and gender minorities are not left behind".

ÉDUCATION ET FORMATION

Le secteur de l'éducation et de la formation peut intégrer l'approche genre avec profit. En effet, le manque ou l'inadaptation d'infrastructures en eau et en hygiène conduit à la déscolarisation des filles. En 2016, selon le rapport JMP 2018 de l'ONU et de l'UNICEF seulement 69 % des écoles disposaient de services élémentaires d'eau potable, 66 % de services élémentaires d'assainissement, 53 % de services élémentaires d'hygiène⁸.

Adapter des toilettes avec une approche genre, en garantissant l'intimité, la non-mixité, l'approvisionnement en eau à l'intérieur, en prévoyant des dispositifs de collecte ou d'emballage des protections périodiques permet de lutter contre l'absentéisme des filles. Au Maroc, le projet « fourniture d'eau rurale et assainissement » de la Banque Mondiale a entraîné une baisse du fardeau de la collecte d'eau de 50 à 90 %, ainsi qu'une hausse de l'assiduité scolaire des filles de 20 % en 4 ans⁹.

Les différentes catégories d'usagers expriment des besoins et des attentes spécifiques en termes d'accès, ou de qualité de l'eau.

Ainsi, en matière de toilettes ou d'hygiène menstruelle, les besoins spécifiques des personnes menstruées appellent des réponses adéquates, qui ne pourront être construites qu'avec la prise en compte de leur parole. L'installation de toilettes séparées, fermées, accessibles, avec des points d'eau et des dispositifs accessibles de nettoyage des lieux et de gestion des déchets, permet à la fois de lutter contre les violences de genre, et d'assurer une meilleure scolarisation notamment.

La menstruation restant un sujet tabou, les personnes chargées de la conception des systèmes d'assainissement, souvent des hommes, ne prennent pas en considération ce besoin des personnes menstruées. Cette conception sexo-spécifique des infrastructures nécessite la participation de cette catégorie de bénéficiaires dans la préparation des projets pour bien identifier leurs besoins pratiques, ainsi qu'une sensibilisation massive à la lutte contre les préjugés.

LES FEMMES AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DANS LES QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES DE DAKAR

Pays : Sénégal

Organisations : FSH, urbaSEN, urbaMondé, Gret



© GRET - Visite d'un canal inondé par un groupe de femmes au Sénégal.

Dans la banlieue de Dakar au Sénégal, les inondations constituent une problématique récurrente ces dernières décennies. Les impacts sont nombreux : déplacement de ménages en raison de zones devenues inondables, altération voire effondrements d'habitations, fosses septiques remplies d'eau, routes inondées, un accès aux services essentiels et économiques plus difficile. Les femmes sont particulièrement touchées : au niveau de leur habitat, les inondations génèrent des tâches domestiques supplémentaires (vider l'eau, nettoyer la maison) et familiales (surveillance des enfants pour éviter les accidents). Leurs revenus sont également affectés dû au temps passé sur ces tâches supplémentaires et le commerce de rue qui se trouve altéré. De plus, les femmes sont le plus souvent exclues de l'accès à des prêts bancaires en raison de leur faible revenu et de leur manque de garantie. Cette difficulté d'accéder à des financements abordables participe à leur précarisation en les empêchant de formaliser leurs activités.

Constatant les dégâts liés aux inondations et l'impact sur leur cadre de vie, les habitants des quartiers de la banlieue de Dakar se sont organisés en groupes d'épargne puis regroupés au sein de la fédération sénégalaise des habitants (FSH). La FSH gère, avec l'appui de son ONG technique urbaSEN, un fonds rotatif abondé par la coopération internationale et l'épargne agrégée

de ces groupes, permettant à ses membres d'accéder à des prêts abordables pour la réhabilitation de leur habitat. Aujourd'hui, la FSH est constituée de plus de 370 groupes (près de 8000 membres), principalement des femmes. Le fonctionnement du fonds rotatif est basé sur la confiance et la solidarité au sein des groupes membres de la FSH, permettant d'atteindre des taux de remboursement de près de 100%. La gouvernance du fonds rotatif et la mobilisation des membres relèvent de la responsabilité des femmes membres de la FSH et leaders communautaires au sein de leurs quartiers, qui voient dans ce mécanisme une réponse adaptée à leurs difficultés sur l'habitat et leur cadre de vie.

Tout récemment, un nouveau projet¹⁰ appuie cette dynamique en tentant de prolonger le dispositif de prêt destiné à la réhabilitation de l'habitat à des ouvrages permettant de réduire les impacts des inondations sur le domaine public. Une analyse participative sur le genre combinée à des formations avec les équipes projet a permis de mettre en lumière des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes et jeunes filles au sein de la FSH et dans leurs relations aux acteurs et actrices externes. Des actions, approches et outils permettant d'améliorer la méthodologie des équipes du projet et de renforcer le pouvoir et l'autonomisation des femmes ont ainsi pu être identifiés. Ils visent à :

- Une meilleure participation des femmes et jeunes filles, à travers leur formation sur la prise de parole, sur les concepts et termes techniques ainsi que l'utilisation d'outils d'animation leur permettant de mieux s'exprimer lors de la planification participative des investissements développée dans le projet ;
- Une meilleure capacité de négociation des femmes avec les artisans – uniquement des hommes – réalisant les travaux en leur proposant des formations techniques de suivi de travaux ;
- Accompagner une réflexion sur la gouvernance interne de la FSH afin que les relations de pouvoir entre femmes puissent permettre une meilleure inclusion et participation de tous les membres.
- Mieux intégrer la place des femmes dans la gestion publique des ouvrages à travers leur implication dans la réflexion et la mise en place des comités de gestion.
- Appuyer les femmes dans le portage des ouvrages communautaires innovés par le projet.

Ces activités devront permettre aussi de renforcer la FSH dans sa capacité à peser sur les politiques publiques locales.

8 - JMP 2018 : *Drinking water, sanitation and hygiene in schools, Rapport sur la situation de référence au niveau mondial.*

9 - Banque Mondiale.

10 - Projet Ping-Giri (Pikine Irrégulier Nord Guediawaye – Gestion intégré du risque inondations), mis en œuvre de 2019 à 2021 par le Gret, urbaMondé, UrbasEN et la FSH et financé par l'AFD.

ÉCONOMIE ET ACCÈS AUX TECHNOLOGIES ET AUX MÉTIERS DE L'EAU

Dans le domaine économique, et en particulier l'agriculture, fortement lié aux questions d'accès et de contrôle de la gestion en eau, la présence des femmes est essentielle : la FAO estime que dans les pays en développement, les femmes représentent en moyenne 43 % du secteur agricole et effectuent 47 % des travaux d'irrigation. Cette organisation indique également que la productivité agricole de l'Afrique sub-saharienne serait de 20 % supérieure si les femmes avaient accès aux ressources¹¹.

Les structures de propriété et les technologies de plus en plus complexes entraînent un impact négatif sur l'accès à la ressource et les processus décisionnels. Selon la FAO, moins de 5 % des propriétaires agricoles de nombreux pays de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale sont des femmes. La titrisation de la propriété sur les zones de captage pénalise les femmes, exclues du droit foncier alors même qu'elles exercent un rôle important dans les activités de production agricole.

Les femmes occupent aussi une place importante dans le secteur informel et jouent un rôle économique moins visible mais très réel. Des politiques EAH adaptées à leurs besoins permettent de réduire la pénibilité des corvées et ouvrent des possibilités de diversification économique.

Malgré l'implication importante des femmes dans le secteur de l'eau, leurs initiatives et leur expertise sont sous-évaluées par les acteurs et actrices du secteur ; leurs emplois et leur charge de travail dans la gestion des latrines et de la collecte de l'eau ne sont pas pris en compte dans les programmes EAH ; les carrières et les formations sectorielles sont dominées par les hommes, alors même que les femmes consacrent 40 milliards d'heures par an à ces tâches¹².

L'intégration du genre dans ces programmes peut aboutir à un partage plus équilibré des tâches domestiques. Elle libère du temps pour permettre aux femmes de s'investir dans les efforts productifs, d'accéder aux formations et aux technologies, et de participer aux instances de gouvernance. Il faut toutefois prendre en compte les contraintes spécifiques et les disponibilités des femmes pour aménager des sessions compatibles avec leurs capacités en terme de temps.

L'accroissement du nombre de femmes ministres de l'eau ou de l'environnement marque un progrès notable, mais le renforcement des capacités des femmes doit aussi être mis en œuvre au niveau communautaire, avec un meilleur accès des femmes aux carrières de l'eau. L'article de Marcia M. Brewster, Thora Martina Herrmann, Barbara Bleisch et Rebecca Pearl dans Wagadu, *A journal of Transnational Women's and Gender Studies*, volume 3, *Water and women in Past, Present and Future*, indique qu'en Ouganda, un programme de discrimination positive né en 1997 a conduit à l'obligation d'intégrer au moins 30 % de femmes à tous les niveaux de l'administration. Des femmes ont ainsi pris part à l'identification des sources d'eau dans les villages et à la localisation des infrastructures. Elles ont également créé des boutiques pour vendre le matériel de réparation et sont devenues responsables de systèmes de gestion de l'eau ou des finances des associations d'usagers. Les autrices concluent avec le constat d'une diminution considérable des pannes, et d'une meilleure participation des femmes aux décisions. Il s'agit bien d'assurer la prise en compte effective de la connaissance et de l'expertise spécifiques des femmes et de la formation des femmes aux outils et technologies de gestion des services d'adduction d'eau.

Le renforcement des capacités des femmes dans les domaines de la technologie est ainsi un outil concret pour assurer une meilleure efficacité des programmes et une gestion de l'eau inclusive. Il s'agit d'assurer l'accès aux ressources et également le contrôle de ces

ressources ; ce qui doit entraîner des formations spécifiques, des dispositifs ciblés (réunions non mixtes, supports de communication diversifiés, ...).

La gouvernance partagée est un marqueur fort de l'approche genre, qui considère les femmes non seulement comme des bénéficiaires des projets mais aussi comme des actrices à part entière du secteur.

Améliorer la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et de conception des programmes d'eau et d'assainissement garantit une réelle participation des femmes, à condition qu'elles puissent librement s'exprimer (en y associant un travail de déconstruction des rôles de genre et d'empowerment des femmes)

TRUPTI JAIN (NAIREETA SERVICES), LAURÉATE DU PRIX SOLUTIONS GENDRE ET CLIMAT, ORGANISÉ PAR LA WOMEN AND GENDER CONSTITUENCY ET WECF, EN 2017

Pays : Inde

Organisations : Naireeta Services Private Limited



© Naireeta Services Private Limited

L'État du Gujarat est sujet à de courtes périodes de fortes pluies et d'inondations, suivies par de longues sécheresses. De nombreuses terres agricoles sont devenues des terres abandonnées. L'entrepreneuse Trupti Jain, directrice exécutive de l'entreprise sociale Naireeta Services, développe la technologie Bhungroo qui associe le leadership des femmes à une technologie durable et à faible coût pour faire face aux graves conséquences des inondations provoquées par les orages. Cette technologie protège les eaux souterraines via un système de filtration et augmente la fertilité du sol en réduisant la salinité. Les unités conservent 1 à 4 millions de litres d'eaux de ruissellement et peuvent irriguer 22 acres pendant la saison sèche. Des agricultrices formées techniquement comme « expertes du climat » (WCL) promeuvent cette technologie et fournissent du conseil aux paysannes. Le modèle de copropriété permet aux petits paysans et paysannes d'accéder à des installations d'irrigation et agricoles. Alors que les femmes ne possèdent toujours pas la terre, en maîtrisant la technologie, elles peuvent doubler leurs récoltes, ce qui renforce leur pouvoir de décision dans leurs communautés. Depuis 2011, plus de 3 500 unités ont été installées en Inde et de plus en plus sont également installées à l'étranger ; au Ghana, au Vietnam et au Bangladesh. Chaque Bhungroo installé assure la sécurité alimentaire de 30 à 100 personnes, générant un revenu supplémentaire d'environ 5 700 \$US par an.

11 - Page « Gender background: Why is gender equality and rural women's empowerment central to the work of FAO » du site de la FAO.

12 - JMP OMS/UNICEF, *Progress on Drinking Water, Sanitation and Hygiene*, 2017.

PARTICIPATION INCLUSIVE

Le fardeau des tâches quotidiennes est l'un des facteurs qui exclut les femmes des espaces de concertation et de décision et ne permet pas la prise en compte de leurs besoins spécifiques (menstruation, intimité). Elles sont également moins présentes dans le secteur des technologies de l'eau et ne bénéficient pas des informations, formations, financements dans ce domaine, malgré leur présence très forte dans l'économie locale et la gestion des ressources environnementales, et malgré leurs savoir-faire issus de l'usage.

La construction des politiques de l'eau et de l'assainissement fait souvent appel à une expertise technologique, et les processus de consultation sont rarement inclusifs. Les femmes, exclues ou en marge des instances de participation citoyenne en raison de leurs rôles sociaux qui les confinent dans la sphère privée, ne sont que très faiblement parties prenantes dans ces lieux de construction des projets. La mise en place de programmes pensés pour les bénéficiaires mais pas avec eux entraîne un risque majeur : une moins bonne appropriation par les usager.es et en conséquence une durabilité moindre.

Comme le rappelle la note d'expertise de la Coalition Eau d'octobre 2019 sur la participation citoyenne dans les programmes d'EAH :

« la participation des citoyens aux processus de dialogue sur les stratégies, politiques et programmes de développement pour l'eau et l'assainissement permet une meilleure compréhension de ces processus par les citoyens, une prise de décision plus adaptée car prenant mieux en compte les attentes et besoins des populations ainsi que les savoirs locaux et une connaissance plus fine des enjeux du territoire de la part de ses habitants, une plus grande appropriation des décisions prises, ce qui permet une meilleure acceptation et un meilleur suivi de celles-ci par les citoyens, un plus grand soutien pour la mise en œuvre d'un projet ou d'une politique, une meilleure qualité des services, grâce notamment aux dispositifs de suivi participatifs et aux systèmes de régulation contribuant à corriger les dérives des maîtres d'ouvrage ou des opérateurs. Au final, la mise en œuvre effective des politiques et projets en est améliorée, y compris en termes de durabilité, et le suivi citoyen est renforcé, tout comme la redevabilité des décideurs et des opérateurs. »

C'est la mise en débat de l'ensemble des intérêts particuliers qui peut amener à définir le bien commun, et générer des co-bénéfices, sur l'environnement, la qualité et la préservation des ressources, l'agriculture, la santé, le climat.

WECF ET KAWS ACCOMPAGNENT LE VILLAGE D'AN-OSTON POUR ACCÉDER À L'EAU POTABLE, ET METTRE EN PLACE UN MÉCANISME PARTICIPATIF DE GESTION DE L'EAU OÙ LES FEMMES JOUENT UN RÔLE FONDAMENTAL

Pays : Kirghizstan

Organisations : WECF et KAWS



© WECF & KAWS

An-Oston est un petit village situé sur la rive sud du lac Issyk-Kul, dans une des régions rurales les plus pauvres du Kirghizstan. Les habitant.es du village dépendaient d'un réseau d'eau construit en 1954, non entretenu depuis la chute de l'URSS en 1989. Les femmes devaient aller chercher l'eau aux fontaines

situées dans la rue, et cette eau n'était disponible que quelques heures par jour. En 2012, grâce à la mobilisation d'un groupe de femmes du village, qui font appel à l'ONG Kirghiz Alliance for Water and Sanitation (KAWS), partenaire de WECF, un projet de réhabilitation du réseau d'eau d'An-Oston se met en place.

Quatre ans plus tard, plus de 320 foyers ont accès 24 heures sur 24 à l'eau potable, et le réseau d'eau est géré par un comité communal d'usager.es de l'eau, élu dès 2013 par les villageois.es. Il comprend 8 femmes, dirigeantes, notamment en charge de la collecte mensuelle des redevances. Le tarif a été fixé en accord avec l'ensemble des habitant.es, lors d'une réunion publique. Le comité d'usager.es est autonome et emploie plusieurs techniciens responsables de l'opération et de la maintenance du réseau. KAWS coordonne un réseau national de comités d'usager.es dont la mission est d'assurer une gestion participative, inclusive, autonome et durable de l'eau dans les zones rurales. Ces transformations ont entraîné une demande de gestion durable des eaux usées. WECF et KAWS ont organisé des campagnes de sensibilisation et des formations techniques pour favoriser l'équipement en toilettes ecosan, et surtout en solutions individuelles de traitement des eaux usées : 2 fosses avec bassins de décantation ont été construites, afin d'éviter la pollution de la nappe phréatique.

Résultats : un exode rural en régression, des améliorations significatives en matière d'hygiène, de gestion financière du service de l'eau, la création d'activités génératrices de revenus, une transformation des relations femmes-hommes.

EFFICACITÉ

L'incitation des bailleurs à intégrer le genre est corrélée à un objectif précis des programmes : l'efficacité, que les programmes d'eau et d'assainissement peuvent augmenter en intégrant cette approche. Elle permet d'abord de toucher davantage d'usager.es, avec des regards différenciés : dans une communauté d'éleveurs par exemple, fortement représentée par les hommes, la vision de la problématique de l'eau pourra être utilement complétée par celle des maraîchères, des personnels de santé, des mères de famille.

Enfin, l'exploitation et la maintenance des infrastructures gagnent à être mieux comprises et partagées, avec plus de créativité dans les réponses aux problèmes de sécurité de l'approvisionnement et une meilleure participation de tous et de toutes. Ainsi, les comités d'usager.es qui intègrent une participation notable de femmes et leur prise de responsabilité dans la gestion et la collecte des taxes de l'eau, voient leur pérennité assurée avec la mise en place de réserves pour la réparation des équipements, ou la formation d'équipes de maintenance.



KYNAROU : LES FEMMES, GARANTES DU SUCCÈS ET DE LA DURABILITÉ DES PROJETS EAU ET ASSAINISSEMENT DANS LE TAMIL NADU (INDE)

Pays : Inde

Organisation : Kynarou



Au sud de l'Inde, dans les villages d'intervention de Kynarou, les hommes et les femmes ne partagent pas leurs toilettes, même au sein d'un foyer. Par ailleurs, les excréments étant considérés comme impurs, les toilettes ne peuvent se trouver à l'intérieur des maisons. Lors du lancement des activités de Kynarou en 2004, un autre paramètre s'est ajouté à ce constat : une demande

urgente d'accès à l'assainissement exclusivement féminine et un refus de la part des hommes d'utiliser des toilettes (préférant la défécation à l'air libre).

La question du genre est au centre des projets Kynarou, elle a toujours conditionné et modelé leur mise en œuvre. Les hommes n'ont pas été inclus au volet toilettes des projets en Inde. D'une part car la demande n'existait pas, d'autre part, pour s'assurer que les femmes utilisent et s'approprient pleinement les ouvrages. Depuis 16 ans, les toilettes construites par Kynarou dans le Tamil Nadu sont donc communautaires et exclusivement réservées aux femmes et à leurs enfants. La gestion des ouvrages eau et assainissement est assurée par des comités 100% féminins dont les capacités sont renforcées tout au long de la mise en œuvre des projets mais également en aval. Dans ces zones d'intervention, les femmes sont en charge de l'accès à l'eau, l'éducation des enfants et l'équilibre économique de leur foyer, alors que les hommes sont peu impliqués dans la vie sociale et familiale. Il était donc évident de les placer au cœur des projets de Kynarou, dont elles sont les premières bénéficiaires mais également les principales actrices.

Depuis deux ans, les hommes des premiers villages d'intervention expriment la demande d'avoir des toilettes pour les hommes. Toilettes qui seront construites obligatoirement de l'autre côté des villages, à l'opposé de celles des femmes. Cette demande est révélatrice d'un indice de satisfaction élevé mais montre également que la sensibilisation réalisée par les femmes au sein de leur foyer et de leur communauté a porté ses fruits au fil des années.



© WECF - Moldavie

OBSTACLES À L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PROJETS EAH ET SOLUTIONS

En fonction des partenaires et acteur.ices concerné.es, l'intégration du genre dans les programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement peut se révéler complexe.

En effet, les femmes font face à des problèmes divers qui peuvent être additionnels :

- **Leur niveau d'éducation est plus faible** et dans de nombreuses régions, l'analphabétisme des femmes est important (les femmes représentent encore 2/3 des analphabètes).
- **Les tâches reproductives** auxquelles elles sont assignées **représente une charge et un temps de travail -non rémunéré-** qui complexifie leur accès à de nouvelles activités. Elles accèdent ainsi difficilement à l'emploi et à des activités génératrices de revenus rentables.
- **Elles sont peu représentées dans les secteurs techniques** et souvent oubliées dans les concertations.
- De plus, **les projets mis en œuvre dans les zones rurales sont particulièrement exposés aux difficultés de déplacement**, d'accès aux services, et de poids des traditions socio-culturelles et des autorités religieuses avec une faible application du droit formel.
- **La réaction des hommes peut aussi être réservée, voire hostile** rendant difficile la dynamique de changement.

Le recours à des techniques de participation citoyenne peut se révéler contreproductif si les réunions sont mixtes, et si un processus de construction de la parole des femmes en non mixité n'est pas prévu. Certains dispositifs participatifs ont tendance à reproduire les inégalités sociales, car la participation des femmes « ne se décrète pas ».

Le diagnostic préalable à la mise en œuvre des projets est fortement complexifié par les études et évaluations nécessaires pour systématiquement vérifier les différences de perceptions entre les genres. Le cadre temporel des projets peut limiter la possibilité d'agir sur le pouvoir d'action des femmes. Si la prise en compte du genre n'est pas intégrée dès le diagnostic et le montage du projet, cette dimension risque de disparaître en cours du projet.

Les obstacles sont donc nombreux et pluriels, mais des outils de résolution de ces problèmes existent et sont expérimentés par les opérateurs et opératrices de terrain.

Le premier critère est la conviction et la compétence des équipes locales qui portent le projet. Elles sont en charge de donner l'exemple dans leur fonctionnement interne et de prendre en compte l'ensemble des dynamiques sur le terrain.

Bien que complexe, la dimension de genre doit être intégrée dès le montage du projet, avec une analyse sexo-spécifique, et les éléments d'une bonne connaissance du contexte, des jeux de pouvoir, des positions et rôles attribués aux femmes et aux hommes. L'analyse des rôles de genre peut conduire à façonner les stratégies des projets, dans d'autres champs que celui des inégalités femmes-hommes. Le projet de *Gender Development Association* (GDA) au Laos¹³, par exemple, appuyé sur une analyse genre, a permis à des communautés d'ethnies différentes, rassemblées sur un territoire contraint, de concevoir un programme de gestion des produits non ligneux de la forêt fondé sur l'expertise et la pratique des femmes des différents groupes. La définition de leurs usages communs a créé des passerelles entre les communautés vers l'élaboration de politiques de maîtrise et de protection de la ressource, et a contribué au règlement des conflits inter-ethniques.

13 - Voir la description du projet sur le site de WECF France "Gender assessment of non-timber forest production and capacity building in northern uplands Lao PDR": <https://www.wecf.org/wp-content/uploads/2019/08/2017-GDA.pdf>



QUELS PUBLICS CIBLES, QUELLES ALLIANCES POSSIBLES ?

L'approche genre, facteur de changement des relations entre les femmes, les hommes et les personnes non binaires, est un processus qui peut générer méfiance et hostilité.

Il est donc indispensable d'engager une démarche inclusive, et de créer des alliances entre différent.es acteur.rices :

- **Sensibiliser les organisations de femmes** pour contourner d'éventuelles résistances liées à leur rôle de garantes des traditions. Il s'agit de s'appuyer sur leur capacité à engager des changements endogènes.
- **Prendre en compte les femmes dans leur diversité** : âge, origine ethnique, caste, mais aussi femmes marginalisées, afin de ne pas reproduire des inégalités.
- **Intégrer les jeunes**, parce que, en fonction de la génération à laquelle on s'adresse, la perception peut être totalement différente. Dans un village du Tchad, les mères étaient attachées à un projet pour la scolarisation des petites filles, attendant une meilleure instruction scolaire pour une amélioration de leur rôle de mères. Les jeunes filles de leur côté considéraient la scolarisation comme une opportunité d'avoir un métier.
- **Informers précisément les hommes, et plus largement la société** pour atténuer leurs craintes quant à l'évolution des rôles sexués. Sensibiliser et former les hommes aux concepts de genre. Engager ainsi des alliances avec les organisations masculines.
- **Engager des partenariats avec des acteur.rices progressistes pro-genre** (associations de femmes, élu.es locaux, organisations de défense des droits humains, etc.) ou des acteur.rices qui ont déjà expérimenté un appui à des initiatives pro-genre¹⁴.

OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

- *Boîte à outils Genre, Eau et assainissement de l'AFD*
- *Bibliographie de la Coalition Eau sur « l'intégration du genre dans les projets d'eau et d'assainissement : quels enjeux pour les ONG ? »*
- *Vadémécum genre du Gret*

¹⁴ - Un projet d'AVSF au Togo a travaillé sur la place des femmes dans l'élevage porcin et a levé les obstacles liés à la propriété foncière, à la chaîne d'approvisionnement, à la commercialisation, en s'appuyant sur les autorités religieuses d'une communauté proche qui avait déjà expérimenté une action voisine et a pu apporter un éclairage local.

RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PROJETS EAH

GÉNÉRAL

- 1 **Éviter le travail en silos** et envisager une vision holistique.
- 2 **Recueillir des données sexo-spécifiques** et poser un diagnostic genre.
- 3 **Définir des objectifs en matière d'amélioration sur le genre** (réduction inégalités, empowerment...) que le projet EAH sera en mesure de mettre en œuvre.
- 4 **Mettre en place des outils** pour évaluer la réalité et l'impact de la prise en compte du genre.
- 5 **S'assurer que l'équipe porteuse du projet soit convaincue de l'intérêt de l'approche genre**, étayer cette conviction par des formations spécifiques.
- 6 **Conduire des sessions de sensibilisation pour les bénéficiaires des projets**, les autorités locales, les services de santé.
- 7 **Développer la lutte contre les préjugés sexistes** (y compris ceux liés à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre).
- 8 **Sensibiliser à la lutte contre les préjugés** et prendre en compte les besoins des femmes et des minorités sexuelles et de genre dans la réponse aux catastrophes et dans l'installation d'équipements.

DIAGNOSTIC GENRE

- 1 **Établir un diagnostic socio-économique des besoins des femmes** avec un état des lieux de la situation réelle et des besoins.
- 2 **Différencier les besoins et les préférences** des hommes et des femmes et des personnes non binaires en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, à tous les niveaux (ménages, communautés locales, politiques sectorielles).
- 3 **Intégrer la question de l'intersectionnalité** afin de prendre en compte les jeux de pouvoir existant au sein d'un même genre.
- 4 **Collecter et utiliser les données désagrégées selon le sexe** sur la demande en service d'eau et d'assainissement, sur les volontés et capacités à payer, ainsi que sur les usages des services d'eau et d'assainissement.
- 5 **Analyser distinctement les impacts négatifs subis** par les femmes et ceux subis par les hommes, et définir des mesures d'atténuation avec les intéressé.es.
- 6 **Analyser la capacité des femmes à participer** : horaires, disponibilité, capacités (connaissances, prise de parole, etc..) et proposer des mesures facilitatrices.

PARTICIPATION

- 1 **Impliquer les femmes et les filles** dans les processus de prise de décision, de mise en œuvre et d'examen.
- 2 **Adapter les modes de participation** aux contraintes sociales, matérielles et culturelles de chaque groupe. Prendre en compte les contraintes et les charges des femmes dans toute leur diversité (femmes allaitantes, filles-mères, veuves, etc.) et proposer des outils de facilitation de leur participation (gardes d'enfants, temps de réunions adaptés).
- 3 **Des sessions de consultation ou d'information séparées pour les hommes et les femmes** peuvent être organisées si nécessaire pour intégrer les enjeux de genre dans les documents de politique sectorielle.
- 4 **Travailler davantage avec les hommes favorise une meilleure compréhension de la surcharge de travail des femmes** (outils des 3 rôles, l'horloge temps constituent de formidables outils de sensibilisation) et permet de procéder à une déconstruction du système patriarcal.
- 5 **Redoubler d'efforts pour sensibiliser les autorités nationales et locales** à la présence des femmes dans les postes à responsabilité et à la mise en place d'infrastructures adaptées aux femmes et aux filles.

FORMATION ET EMPLOI

- 1 **Assurer la formation de base** des organisations de femmes (alphabétisation, lecture, comptabilité...).
- 2 **Renforcer les compétences des entreprises** du secteur de l'eau et de l'assainissement en matière d'intégration des enjeux de genre.
- 3 **Intégrer les femmes dans les formations techniques** aux métiers de l'eau et de l'assainissement.
- 4 **Favoriser l'emploi des femmes** dans les sociétés et entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement.

INFRASTRUCTURES

- 1 **Équiper les infrastructures scolaires et les centres de santé d'installations sanitaires séparées** pour les hommes et les femmes. Les installations sanitaires des femmes doivent être techniquement adaptées à leurs besoins spécifiques, notamment la gestion de l'hygiène menstruelle.

PARTENARIATS

- 1 **Établir des partenariats** avec les associations de femmes locales et/ou nationales.

FINANCEMENTS

- 1 **Assurer un budget adéquat** pour permettre le diagnostic sexo-spécifique, les dispositifs de formation et de participation des organisations de femmes.
- 2 **Mettre en place des subventions** ou des mécanismes d'accès au crédit ciblant les ménages pauvres et/ou dirigés par des femmes pour favoriser leur accès à l'eau et à l'assainissement.
- 3 **Mettre en place une budgétisation sensible au genre**¹⁵.

¹⁵ - Voir par exemple le rapport « La budgétisation sensible au genre - Guide pratique » du Centre Hubertine Auclert.

Note d'expertise des ONG membres de la Coalition Eau

Autrice principale :

Véronique Moreira (Présidente de WECF France).

Contributeur.rice.s :

Frédéric David (Gret), Emmanuel Durand (Gret), Sophie Lehideux (Kynarou), Marion Perrin (Kynarou), Sandra Métayer (Coalition Eau), Edith Guiochon (Coalition Eau).



Note réalisée avec le soutien financier de l'Agence française de développement et l'Office Français pour la Biodiversité. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel des organismes ayant apporté leur soutien financier.



La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, en particulier les plus vulnérables, tout en préservant les ressources en eau.

ONG MEMBRES

ACAD · Action contre la Faim · ADEDE · BlueEnergy · CRID · 4D · Dynam'eau · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Eau Vive · GRDR · GREP · Guinée 44 · Hamap Humanitaire · Human Dignity · Hydraulique Sans Frontières · IDO · Initiative Développement · Kynarou · Morija · Première Urgence Internationale · Réseau Foi et Justice Afrique Europe · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · WECF · Wikewater

Campus du jardin d'agronomie tropicale
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne

Tél + 33 (0)1 70 91 92 39
contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org

